

Le Cabinet

Cayenne, le mardi 4 février 2020

Bureau de la
communication
interministérielle

Lancement du réseau France Services à Saint-Georges de l'Oyapock Jeudi 6 février 2020

Le Premier ministre a dévoilé le 15 novembre dernier les 460 premières maisons France Services pour faciliter l'accès des habitants aux services publics, en particulier dans les zones rurales et quartiers prioritaires de la politique de la ville. Elles prennent le relai des maisons de services au public (MSAP) au terme d'un processus de labellisation extrêmement rigoureux pour vérifier que chacune réponde bien à un cahier des charges exigeant.

En Guyane, c'est la maison France Services « Sincère Mandé » située à Saint-Georges, portée par la communauté de communes de l'Est Guyanais, qui a su relever le défi et répondre aux critères de labellisation.

Pour acter le passage de la MSAP Sincère Mandé en France Services, la signature de la convention-cadre France Services de Guyane lancera officiellement le réseau France Services. Celle-ci sera signée par le Préfet de la région Guyane, Monsieur Marc Del Grande, le Président de la CCEG, Monsieur Georges Elfort, et par les partenaires associés : la Direction Régionale des finances publiques, la caisse d'allocations familiales, la caisse générale de sécurité sociale, Pôle Emploi, le Ministère de la justice (Première Présidente de la Cour d'Appel), la Poste et le conseil départemental de l'accès au droit.

L'État a soutenu la structure dès le montage du projet en 2012, avec une participation financière à la construction de la MSAP et à son aménagement au titre du contrat de ruralité de l'Est guyanais de l'aménagement de la MSAP au titre du contrat de ruralité (200 000 € en 2017). L'année de son inauguration, en 2018, elle a bénéficié d'une subvention additionnelle pour la première année d'exercice. De manière pérenne, elle bénéficie désormais d'un montant forfaitaire de 30 000 € de l'État pour les charges de fonctionnement.

France Services « Sincère Mandé » :

Reconnue pour son haut niveau de qualité, la France Services « Sincère Mandé » offre un bouquet de services particulièrement étoffé aux citoyens pour les accompagner dans leurs démarches administratives du quotidien, liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, avec des partenaires locaux très impliqués, outre les partenaires pré-cités : l'association pour l'emploi et l'insertion en Guyane, la mission locale, le centre communal d'action sociale, l'association pour adultes et jeunes handicapés, l'agence départementale d'information sur le logement Guyane, OPTIK Story (opticien, optométriste), le Défenseur des droits, l'APAMEG (association pour la protection de la mère et de l'enfant en Guyane) et l'AGAV (association guyanaise d'aide aux victimes).

Véritable pivot pour l'accueil, l'information et l'orientation du public, la France Services joue aussi un rôle de facilitateur numérique dans un territoire enclavé pour lutter contre la fracture numérique grâce à l'action des deux animatrices polyvalentes qui ont reçu une formation renforcée obligatoire, dispensée par le CNFPT et par chaque partenaire signataire de l'Accord cadre national France Services.

Pour accueillir les citoyens dans de bonnes conditions, le local comprend un point d'accueil et d'attente assise, des espaces confidentiels pour les entretiens ainsi qu'un équipement numérique, avec possibilité d'impression de documents administratifs. Un accès wifi gratuit est également mis à disposition du public.

Chiffres clefs :

- *entre octobre 2018 et juin 2019, 73 permanences ont été assurées pour 4 533 visites*
- *les services les plus sollicités sont la CAF, la CGSS, le CDAD et Optik story*
- *76 % des demandes concernent une aide aux démarches, l'accueil et l'information*